

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

2 crédits	50.0 h	Q1 ou Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Donnay Isabelle ;Moens André ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	L'étudiant est invité à trouver et proposer à un titulaire de l'activité deux endroits où il lui est possible d'effectuer un séjour de 4 ou 8 jours (30 à 60 heures de travail présentiel) soit un total de 12 jours. Un des deux endroits relève obligatoirement du domaine des animaux de production pour le stage de 8 jours (exploitation d'élevage) et l'autre de celui des animaux de compagnie pour le stage de 4 jours (éleveur, pension, refuge,'). Une convention sera signée entre le responsable de l'exploitation (le maître de stage) l'UCL (représentée par un des titulaires de l'activité) et le stagiaire. Pour chaque séjour, l'étudiant devra remettre un rapport écrit décrivant les activités effectuées (une page) et développer en deux pages maximum une synthèse scientifique sur un des aspects liés à son stage. Les deux stages seront effectués durant les week-ends et/ou les périodes de congé.
Acquis d'apprentissage	<p>1 Cette activité vise à familiariser les étudiants avec les aspects non cliniques de diverses activités professionnelles centrées sur la détention d'animaux domestiques en général mais avant tout celle des animaux de production (bovins, petits ruminants, porcs et volaille) et des carnivores (chiens et chats). Ces aspects non cliniques concernent surtout la manipulation des animaux, les règles de sécurité et d'hygiène, l'organisation générale d'une exploitation et les contraintes liées aux caractéristiques physiologiques des animaux (reproduction, alimentation, traite,').</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> La note est basée sur le rapport scientifique ainsi que l'évaluation du stagiaire par le maître de stage. Les critères pour l'évaluation des rapports sont repris sur Moodle
Méthodes d'enseignement	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Un guide du stagiaire reprenant toutes les informations utiles pour le choix du stage, les documents à remplir et la rédaction des rapports de stage est disponible sur Moodle.
Contenu	Deux stages de respectivement 8 et 4 jours que l'étudiant doit effectuer en milieu professionnel dans les domaines de l'élevage des animaux de production et des animaux de compagnie. Rédaction d'un rapport de stage sur un sujet au choix en lien avec les activités du stage
Ressources en ligne	Toutes les informations, formulaires et indications sont disponibles sur Moodle (inscription libre)
Autres infos	Activité obligatoire qui doit être réalisée pendant les vacances ou les week end entre la réussite du BAC1 et la fin du BAC en médecine vétérinaire
Faculté ou entité en charge:	VETE

## Force majeure

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation est réalisée uniquement sous forme d'évaluation continue. Aucune prestation n'est organisée en session.
---	--

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en médecine vétérinaire	VETE1BA	2	LVET1111 ET LVETE1230	